

SYNTEC-INGÉNIERIE - LA CHARTE DE L'INGÉNIERIE POUR LA MIXITÉ

DEPUIS QUELQUES DÉCENNIES, NOTRE SOCIÉTÉ A PARCOURU UN LONG CHEMIN EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES. POURTANT, DES DÉSÉQUILIBRES PERSISTENT. ALORS QUE LES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE SONT EN PREMIÈRE LIGNE POUR MENER À BIEN LES GRANDES TRANSITIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES OU TECHNOLOGIQUES, IL DEVIENT URGENT DE FAIRE DE LA MIXITÉ UN LEVIER POUR RELEVER LES DÉFIS DE L'AVENIR. POUR Y PARVENIR, SYNTEC-INGÉNIERIE, QUI DÉFEND DE LONGUE DATE CET EFFORT DE MIXITÉ, A CONÇU UNE "CHARTRE DE L'INGÉNIERIE POUR LA MIXITÉ". ANNE ZIMMERMANN, DIRECTRICE INFLUENCE ET MÉTIERS DE SYNTEC-INGÉNIERIE, NOUS EN DIT PLUS SUR SES OBJECTIFS.

La charte de l'ingénierie pour la mixité a été lancée en octobre 2021.

À travers cette démarche collective, Syntec-Ingénierie entend faire évoluer la place des femmes dans l'ingénierie, en aidant ses entreprises à enrichir et accélérer les actions que certaines mènent déjà sur le terrain depuis longtemps.

Le taux de féminisation dans les filières scientifiques est encore trop faible : les jeunes femmes ne sont que 32% à avoir accepté une proposition d'admission dans les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) scientifiques et 28% dans les écoles d'ingénieurs ; et cette proportion qui peut varier suivant les

filières tend à stagner depuis 2015. Elles peinent en outre à identifier les métiers de l'ingénierie, qui sont mal connus. Il fallait donc œuvrer pour leur donner envie de suivre l'exemple de celles qui ont commencé à féminiser la profession.

« Lorsque nous avons bâti la charte, les entreprises d'ingénierie employaient 31% de femmes, indique Anne Zimmermann, dont 25/26% sur le cœur de métier c'est-à-dire les ingénieures et techniciennes et 11% dans les instances dirigeantes. Nous avons décidé de mettre en place une action collective, structurante à l'échelle de la profession qui englobe l'ensemble des entreprises d'ingénierie. »

Cette charte a été signée aujourd'hui par près de 80 entreprises.

Elle est déclinée en quatre engagements avec la volonté de couvrir un maximum de problématiques pour renforcer la féminisation dans l'ingénierie :

- Promouvoir l'image de l'ingénierie auprès des jeunes filles avec des actions menées en direction des écoles, des stages de découverte en 3^e, en partenariat avec des associations engagées dans la même démarche ;
- Veiller à une égalité de traitement entre les femmes et les hommes en termes de formation, de rémunération, de mobilité, tout au long de leur carrière ;

→ Favoriser un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle pour tous, tout au long de leur carrière, y compris les hommes en les sensibilisant notamment au congé paternité récemment mis en place ;

→ Encourager l'accès aux postes de direction pour les femmes en développant la mobilité ascendante.

« Les femmes occupaient 11% des postes de direction lorsque la charte a été lancée : on est à 16% en 2024, ce qui est plutôt encourageant. Elles représentent 32% pour l'ingénierie dans son ensemble, poursuit Anne Zimmermann, et 27% pour le cœur de métier (ingénieures et techniciennes). »

SPÉCIAL
NUMÉRO
1000

« Notre action concerne aussi bien les écoles d'ingénieurs que les lycées et les écoles à destination desquelles nous avons édité un petit livre pour les filles de 6/7 ans, imprimé à 7000 exemplaires afin de les sensibiliser aux disciplines techniques et de leur ouvrir de nouveaux horizons. »

« Par ailleurs, chaque entreprise signataire s'engage tous les ans à mener au moins une action identifiée par engagement, (ou toute autre action qu'elle proposera de sa propre initiative), soit au minimum quatre actions par an. »

La charte est proposée à l'ensemble des entreprises membres de Syntec-Ingénierie.

Son action s'inscrit d'ailleurs dans le cadre législatif issu de la loi Rixain votée le 24 décembre 2021, qui impose des quotas dans les postes de direction des grandes entreprises à l'horizon 2030 : à compter du 1^{er} mars 2026, atteindre un objectif d'au moins 30% de femmes et d'hommes cadres dirigeants et au moins 30% de femmes et d'hommes membres d'instances dirigeantes, tandis qu'à compter du 1^{er} mars 2029,



© VINCIANE LEBRUN

4- Anne Zimmermann, directrice Influence et Métiers de Syntec-Ingénierie.

ANNE ZIMMERMANN : PARCOURS

Après Science Po Lille en 1997 et un master de développement économique régional à l'Institut d'Urbanisme de Paris en 1999, Anne Zimmermann débute sa carrière professionnelle comme consultante chez Quat'alyse (1999) puis chez Bernard Brunhes Consultants (2003).

En 2004, elle est chargée de mission de l'Assemblée des Chambres françaises de Commerce et d'Industrie puis, en 2012, directrice de l'attractivité des territoires au sein de CCI France.

En 2017, Anne Zimmermann rejoint Syntec-Ingénierie au sein de laquelle elle occupe successivement les postes de déléguée à la Construction (2017), déléguée aux Affaires publiques (2019), et enfin, directrice Influence et Métiers (2023).

les objectifs chiffrés passent de 30% à 40%.

« L'ingénierie recrute près de 30% de femmes, mais leur progression au sein de l'entreprise est encore trop lente, poursuit Anne Zimmermann, et la réalité différente entre une PME et une grande entreprise : même si les dernières évolutions sont positives, nos instances de direction comptent encore trop peu de femmes. Chaque entreprise doit ainsi garantir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'accès aux postes à responsabilité. »

Sur ce point, Syntec-Ingénierie a fait évoluer ses statuts pour accroître la place des femmes dans ses instances de gouvernance ; pas moins d'un tiers de sièges doit être réservé à chaque sexe depuis 2020. □